

Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Diplomatie" du 4 juin 2009, sur les relations entre la France et les pays du Golfe persique notamment des Emirats arabes unis.

1. Après la Sorbonne, le projet du Louvre Abou Dabi, l'ouverture d'une base militaire à Abou Dabi marque une nouvelle étape dans les relations entre la France et les Émirats arabes unis. En quoi le Golfe persique apparaît-il aujourd'hui plus qu'hier si stratégique pour la France et à quels objectifs répond la stratégie militaire française dans le Golfe ?

Le Golfe arabo-persique a toujours été une région stratégique, ne serait-ce que par sa situation géographique, au cœur du Moyen-Orient et du monde arabo-musulman, et parce qu'il abrite une grande partie des réserves énergétiques mondiales. Mais il l'est plus encore aujourd'hui, face aux nouvelles menaces et aux nouveaux défis.

Je pense bien sûr à la question de la prolifération des armes de destruction massive, mais je pense aussi à un autre enjeu majeur du siècle qui commence, qui sera d'éviter l'affrontement entre l'Occident et l'Islam que les extrémistes et les fondamentalistes tentent par tous les moyens de nous imposer. Parce qu'ils sont des pôles de modération et de stabilité dans la région, parce qu'ils incarnent l'ouverture et la modernité, des pays comme les Emirats arabes unis et nos autres partenaires dans le Golfe sont des modèles. Ils sont la preuve vivante que l'on peut rester fidèle à sa culture, à son identité, à ses traditions tout en étant ouvert sur le monde, ouvert à l'Autre, ouvert au progrès.

Voilà pourquoi la France a entrepris, depuis plusieurs années maintenant, de resserrer ses liens avec ces pays. J'ai l'habitude de dire que l'histoire de la présence française dans le Golfe est la meilleure réponse à ces déclinologues qui ne manquent jamais une occasion de nous expliquer que l'influence de la France diminue inexorablement. Voilà une région dont nous étions pratiquement absents il y a encore trente ans et dont nous sommes devenus aujourd'hui un partenaire majeur et économique bien sûr, mais aussi politique, stratégique et même culturel. Le 26 mai prochain, je serai à Abou Dabi pour inaugurer notre nouvelle base interarmées, la première que la France crée à l'extérieur de son territoire national depuis cinquante ans. Cette implantation permanente ouvre véritablement une nouvelle ère stratégique dans nos relations avec les Emirats, mais aussi avec l'ensemble de nos alliés dans la région. Bien sûr, nous étions déjà engagé sur le plan stratégique, notamment parce que depuis plus de dix ans, nous sommes liés par des accords de défense avec les Emirats, le Qatar et le Koweït. Mais avec cette base, notre engagement stratégique prend une nouvelle dimension. La France montre ainsi qu'elle est prête à s'engager totalement aux côtés de ses alliés et qu'elle entend participer pleinement à la stabilité de cette région essentielle pour l'équilibre du monde.

2. Sur le plan opérationnel, nombre d'observateurs regrettent que la base soit située du « mauvais côté » du détroit d'Ormuz et techniquement, la Marine a souvent préféré Dubaï (plus de facilités logistiques, chantiers où elle fait entretenir ses navires, hub aéroportuaire). Qu'est ce qui a motivé le choix d'Abou Dabi ?

Vous trouverez toujours des gens pour vous expliquer qu'il aurait fallu faire autrement. Moi ce qui m'intéresse, ce sont les faits. En l'occurrence, quels-sont-ils ? C'est d'abord que la France, pour la première fois depuis cinquante ans va ouvrir une base militaire à l'extérieur de son territoire et que cette base, nous allons l'ouvrir dans une région absolument stratégique, où se joue une

... que cette base, nous avons installée dans une région essentiellement stratégique, ce qui joue une partie de notre sécurité et de celle du monde. Voilà ce qui m'intéresse.

Après, on peut discuter à l'infini des avantages et des inconvénients de chaque option. Vous me parlez du port de Dubaï ? Je vous réponds qu'il aurait été beaucoup plus difficile d'obtenir une longueur de quais aussi importante que celle que nous avons obtenue à Abou Dabi, compte tenu de l'intensité du trafic commercial à Dubaï. Ajoutez à cela la proximité entre le port d'Abou Dabi et la base aérienne d'Al Dhafra, où nous avons stationné notre composante aérienne, et vous comprendrez qu'Abou Dabi présentait des avantages certains pour installer une base militaire que nous voulions interarmées, c'est-à-dire regroupant à la fois des forces maritimes, aériennes et terrestres.

3. Depuis 50 ans, la France n'avait pas installé de base dans le monde. L'ouverture de la base interarmées d'Abou Dabi est aujourd'hui qualifiée par l'amiral Édouard Guillaud de « petite révolution géopolitique ». L'inauguration de cette base ne rend-elle pas caduque la nécessité d'une présence française à Djibouti ?

Absolument pas. Ces deux implantations, Djibouti et Abou Dabi, ne sont pas concurrentes mais complémentaires. La nouvelle base française à Abou Dabi est un élément supplémentaire de notre présence dans la région et elle n'a pas vocation à se substituer à notre présence militaire à Djibouti mais à la renforcer.

Il suffit, pour s'en convaincre, de voir combien notre base à Djibouti a été et continue d'être essentielle dans notre combat contre la piraterie au large de la Somalie. Mais elle nous offre également une capacité de rayonnement sur la Corne de l'Afrique et au-delà, sur l'Afrique de l'Est. C'est une base stratégique dont nous avons absolument besoin.

La création d'une nouvelle base française à Abou Dabi n'est pas le signe d'un désengagement de la France, ni de Djibouti, ni d'ailleurs. C'est au contraire le reflet du dynamisme de notre politique étrangère, c'est le signe que notre pays sait s'adapter aux nouveaux enjeux et aux nouveaux défis, qu'il est prêt à prendre ses responsabilités et à jouer tout son rôle dans les affaires du monde.

4. Selon un récent rapport du SIPRI, les Émirats arabes unis sont devenus le 3^e importateur d'armes conventionnelles au monde, après la Chine et l'Inde. L'installation de la base française à Abou Dabi augure-t-elle un renforcement des relations commerciales entre les deux pays en matière d'armement ?

Soyons clairs : nos amis émiriens n'ont pas attendu que nous décidions l'implantation d'une base à Abou Dabi pour faire confiance aux équipements français. Aujourd'hui, les matériels français représentent ainsi plus de la moitié des équipements de l'armée émirienne, qui possède notamment plus de 380 chars Leclerc et plus de 60 Mirage 2000. Et - faut-il le préciser ? - l'objectif de cette base n'est évidemment pas de vendre des équipements militaires.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que plus la coopération entre nos armées se généralisera, sur le plan logistique ou dans le cadre d'exercices militaires communs par exemple, plus nos partenaires émiriens auront l'occasion de se familiariser avec les matériels français et d'en apprécier les performances.

5. La France a également signé un accord de défense avec le Koweït et le Qatar. Comment s'articulent ces relations dans le nouveau dispositif militaire français dans le Golfe ?

L'ouverture de la base française d'Abou Dabi, vous avez raison de le souligner, doit aussi s'envisager dans sa dimension régionale car elle traduit la volonté de la France de participer pleinement à la stabilité de cette région essentielle pour l'équilibre du monde.

C'est au lendemain de la première Guerre du Golfe que nos relations avec les pays de la région en matière de défense se sont renforcées. Nous avons alors signé des accords de défense avec le Koweït en 1992, le Qatar en 1994 et bien sûr les Émirats en 1995, qui prévoient notamment que la France doit se porter au secours de ses alliés s'ils venaient à être agressés. Au-delà de ces accords, nous avons également développé des coopérations dans le domaine de la défense et de la sécurité avec la plupart des pays de la région. La France est ainsi devenue un véritable allié stratégique pour ses partenaires dans le Golfe.

L'ouverture de la base à Abou Dabi, si elle est d'abord un élément de notre partenariat avec les

Emirats, permettra aussi de renforcer notre coopération stratégique avec l'ensemble de nos alliés dans la zone.

Mais au-delà de ces partenariats bilatéraux, notre souhait, c'est de favoriser l'émergence d'une véritable coopération multilatérale régionale entre nos différents partenaires du Golfe. C'est ce que nous avons commencé à faire en associant, en 2008, le Qatar à l'exercice militaire franco-émirien « Gulf Shield », pour en faire un exercice véritablement trilatéral. Il est essentiel que ces pays, qui tous sont des pôles de stabilité et de modernité dans la région et qui se retrouvent sur l'essentiel, puissent travailler ensemble sur les questions de défense et de sécurité.

6. La France et les Émirats arabes unis ont signé en 2008 un accord de coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Total, Suez et Areva s'y sont associés pour proposer deux réacteurs nucléaires de troisième génération EPR à Abou Dabi. Quelles sont aujourd'hui les perspectives françaises en la matière ?

La signature, en janvier 2008, d'un accord de coopération sur le nucléaire civil a constitué une deuxième avancée majeure pour les relations franco-émiriennes. L'objectif de cet accord, c'est d'aider nos amis émiriens à mettre en place un cadre institutionnel qui leur permettra, à terme, de développer une filière électronucléaire.

Vous connaissez mes convictions : je refuse l'idée que le nucléaire civil, qui est l'énergie de l'avenir, ne devrait être réservée qu'à quelques pays occidentaux. Je crois au contraire que tous doivent pouvoir y avoir accès. Il faut bien sûr que cela se fasse dans le respect le plus absolu des règles internationales et dans les meilleures conditions de sécurité et de sûreté, mais c'est quelque chose auquel je suis très attaché. Je crois d'ailleurs que c'est la meilleure réponse qui nous puissions apporter aux pays qui, en violation de tous leurs engagements internationaux, cherchent par tous les moyens à se doter de l'arme nucléaire.

L'objectif de notre coopération avec les autorités émiriennes, c'est de les aider à mettre en place l'infrastructure administrative, technique et humaine nécessaire pour un projet nucléaire civil répondant aux critères les plus exigeants en matière de qualité, de sûreté et de sécurité.

Concrètement, l'application de cet accord relève du Commissariat à l'Energie atomique (CEA) et de l'Executive Affairs Authority (EAA) émirien, qui ont défini ensemble le cadre d'une coopération à la fois institutionnelle et technique. Plusieurs groupes de travail conjoints ont ainsi été mis en place. C'est l'Agence France Nucléaire International (AFNI) qui est chargée, pour la France, de coordonner l'ensemble des organismes publics français qui apportent leur appui au projet émirien. De son côté, l'Autorité de Sûreté nucléaire a commencé à travailler avec son homologue aux Emirats.

Pour la phase industrielle, c'est-à-dire l'installation de réacteurs pour produire de l'électricité, les autorités émiriennes ont souhaité une compétition ouverte entre industriels de différents pays. Pour y répondre, AREVA, Total et Gdf-Suez ont décidé de se rassembler pour former un consortium 100% français. Cette « équipe France » vient d'ailleurs d'être retenue pour participer à l'appel d'offres lancé à cet effet, ce qui est une excellente nouvelle. Il faut dire qu'elle ne manque pas d'arguments, quand on connaît le savoir-faire de notre pays et de nos entreprises dans le domaine du nucléaire.

7. La France organise tout au long du mois de mai 2009 une « Saison française à Abou Dabi ». Avec l'établissement du Louvre et de la Sorbonne à Abou Dabi, assiste-t-on à l'émergence d'une diplomatie culturelle française plus affirmée dans le Golfe persique ?

Depuis plusieurs années, c'est une réalité, la France a accentué ses efforts pour faire mieux rayonner sa culture au Moyen-Orient, et notamment dans le Golfe. Cela a indéniablement joué un grand rôle dans l'approfondissement sans précédent de notre coopération culturelle avec les pays de la région depuis quelques années.

Mais l'honnêteté impose de reconnaître que ce sont les autorités émiriennes qui, par leurs propositions originales et ambitieuses, ont le plus fait pour renouveler et enrichir cette coopération. Ce sont notamment elles qui sont à l'origine des deux projets extraordinairement novateurs que vous évoquez, je veux bien sûr parler de la Sorbonne-Abou Dabi et du Louvre-Abou Dabi. Et soyons francs, ces propositions n'ont pas tout de suite rencontré, de notre part,

l'accueil qu'elles méritaient. Nous avons eu nos débats, mais je crois que cette réflexion a été salubre. Nous avons été poussés à réfléchir sur nous même et sur le sens profond que nous donnions à des valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés. Car après tout, qu'est-ce que le Louvre-Abou Dabi ou la Sorbonne-Abou Dabi sinon de parfaits exemples d'un dialogue des cultures vivant, concret, un véritable pont entre les peuples ? Notre place était aux côtés de nos amis émiriens dans ce projet. Finalement, et c'est cela qui compte, nous avons su trouver ensemble les bonnes réponses pour avancer.